



Intersyndicale Fonction publique du 6 février 2018

Le 22 mars 2018

Journée de grève et de manifestation dans la Fonction publique

Note aux organisations

Montreuil, le 7 février 2018

Dans les suites de la précédente intersyndicale du 22 janvier, s'est tenue au siège de la CGT une intersyndicale des organisations syndicales de la Fonction publique le 6 février au soir. Les 9 organisations de la Fonction publique étaient présentes.

Comme indiqué dans le compte-rendu de la dernière rencontre unitaire du 22 janvier, cette réunion fait suite à la volonté de la CGT et d'autres organisations syndicales de donner des prolongements au 10 octobre 2017, mais aussi de construire une mobilisation marquant l'opposition des agents publics aux propositions faites par le gouvernement le 1^{er} février dernier comme l'encouragement aux départs volontaires, le recours accru aux contractuels, le salaire au mérite, la perspective de regroupement de certaines instances de dialogue social comme le CT ou CTE et le CHSCT, ...

Les organisations syndicales devaient venir avec un mandat sur l'action (pétition mais surtout journée de grève et de manifestations pour la CGT) et des dates avaient été mises en perspective lors de la réunion du 22 janvier (22 et 29 mars, et 5 avril).

Lors du tour de table, 7 organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CGC et FAFP) ont souhaité appeler à une journée d'action, de mobilisation, de grève et de manifestations dans le cadre d'un appel unitaire sur les trois versants (qui a été rendu public ce matin).

L'UNSA, si elle a déclaré partager beaucoup des préoccupations et mécontentements exprimés, a de nouveau indiqué qu'elle n'avait pas, à ce stade, de mandat pour une nouvelle journée de grève et de manifestations mais que la porte n'était pas fermée.

La CFDT, si elle a aussi affirmé qu'elle ne s'interdisait rien dans les temps à venir, s'est montrée très en retrait tant sur l'analyse de la situation que sur la nécessité urgente de l'action.

Il est demandé à ce que les luttes de secteur qui pourraient se décider dans les jours à venir convergent sur la date du 22 mars.

La perspective de la journée nationale de mobilisation des EHPAD le 15 mars 2018 a été abordée mais a été renvoyée à la discussion de l'intersyndicale concernée, le périmètre unitaire étant à ce jour différent de celui de la Fonction publique.

LE 22 MARS 2018, JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS POUR :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies .et l'augmentation du pouvoir d'achat
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions.
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel-le-s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement.
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle.
- L'abrogation du jour de carence.
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Des rencontres bilatérales doivent intervenir la semaine prochaine (celle du 12 au 16 février) et une plénière à la fin du mois de février. Sur proposition de la CGT, toutes les organisations syndicales ont donné leur accord pour se revoir entre ces deux échéances. Cette rencontre aura lieu le 21 février à 16 heures à la FSU.